

AVIS IMPORTANT

À compter du 1er octobre 2024, Services de portefeuille Counsel Inc. et Gestion de placements Canada Vie ltée se fusionneront pour former Gestion de placements Canada Vie ltée (GPCV). GPCV agira désormais à titre de gestionnaire de fonds, de gestionnaire de portefeuille, de fiduciaire et de promoteur pour tous les fonds Counsel. Ce changement n'a aucune incidence sur la gestion des fonds Counsel et aucune mesure n'est requise de votre part.

La mise à jour des sites Web, des documents et des formulaires pour refléter ce changement prendra un certain temps. D'ici là, toute référence à Services de portefeuille Counsel Inc., que ce soit en ligne, dans les transactions bancaires ou dans les documents imprimés, y compris ceux qui accompagnent le présent avis, doit être interprétée comme faisant référence à Gestion de placements Canada Vie ltée.

Veillez conserver cet avis dans vos dossiers.

